

Fig. 1 : vue aérienne du château. Photo: PNRL



Fig. 2 : le Fort de Buoux.\*\*

# Le château de l'environnement à Buoux (Vaucluse): pour une nouvelle renaissance de la demeure seigneuriale bilan des derniers travaux archéologiques

Christian MARKIEWICZ\*

## RÉSUMÉ

Cette note relate les données accumulées sur le site depuis le commencement des investigations archéologiques en 2012, suivies des premiers travaux, particulièrement importants en 2013 et 2014. Attachée strictement à la réalisation et au suivi des travaux de réhabilitation, l'opération concentre des éléments disparates et situés à différents endroits du monument au gré des exigences. Malgré ce qui pourrait à première vue constituer un inconvénient, l'ensemble dresse après plusieurs semaines cumulées d'intervention un bilan des plus intéressants qui permet d'enrichir et d'actualiser la connaissance d'un monument qui restait assez méconnu malgré un intérêt que nous n'hésiterons pas à qualifier de majeur. Représentatif des réalisations du XVI<sup>e</sup> siècle, le château résidentiel fut édifié durant la période des guerres de religions et caractérise un style innovant qui marque l'abandon définitif des règles médiévales. Le château connaîtra, au XVII<sup>e</sup> siècle puis au siècle suivant, deux tentatives d'extension qui n'aboutirent pas, jusqu'à la proposition actuelle initiée par le PNRL d'achever l'entreprise.

**Mots-clés:** Buoux/Pontevès, château seigneurial, Renaissance, architecture défensive, architecture classique, archéologie.

## TITLE

*The "Château de l'environnement" at Buoux (Vaucluse): for a new Renaissance of the seigniorial residence, review of recent archeological works.*

## ABSTRACT

*This note describes the data accumulated since the beginning of archaeological investigations in 2012, followed by the early works, particularly important in 2013 and 2014. Strictly attached to the accomplishment and monitoring of the rehabilitation works, the operation focuses disparate elements and in different locations of the building according to necessities. After several weeks of intervention, the general effect is very interesting, it helps to enrich and update knowledge of a monument remaining relatively unknown despite his interest we consider important. Representative of the achievements of the sixteenth century, the castle was built during the period of religious wars and features an innovative style that marks the end of use of medieval rules. In the seventeenth and nineteenth centuries, two attempted extensions of the castle were unsuccessful until the current proposal initiated by the PNRL to complete the undertaking.*

**Keywords:** Buoux/Pontevès, seigniorial castle, Renaissance, defensive architecture, classic architecture, archeology.

\* Archéologue-animateur du patrimoine. Chercheur associé au LA3M (Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée/ CNRS-Unité Mixte de Recherche 7298-Université de Provence).

\*\* Sauf indication contraire, les photos sont de l'auteur.

Attendue depuis l'abandon d'un ambitieux programme d'extension envisagé au XVIII<sup>e</sup> siècle, la « Renaissance » du château des Buoux/Pontevès est entrée dans sa face active en 2012 (fig. 1). Initiée par le Parc naturel régional du Luberon, propriétaire des lieux depuis 1986, cette ultime campagne mettra un terme au projet après trois siècles d'attente, en garantissant enfin la conservation et l'utilisation de ce monument majeur. Original en bien des points, cet ensemble enrichit un territoire, déjà bien doté en sites d'exception (habitats paléolithiques et protohistoriques, village primitif Saint-Germain, Fort de Buoux (fig. 2), village et bastides XVII<sup>e</sup>, site fortifié d'Espeil, prieuré roman Saint-Symphorien, château d'Aurons XVII<sup>e</sup>), et qui fut maintenu durant les siècles dans un état naturel et historique rare. Gardé à l'écart des aménagements et préservé des restaurations résidentielles ou interventions agricoles abusives, le terroir de Buoux offre aujourd'hui une qualité qui justifia un certain nombre de mesures de protection au titre des monuments, du paysage et de la nature.

Dans ce contexte d'exception, le château seigneurial détient une place prépondérante qui est due notamment à son style architectural qui le fait intégrer, aux côtés de La Tour-d'Aigues, Lourmarin et Villelaure la liste réduite des grands châteaux construits en Luberon au XVI<sup>e</sup> siècle, au cours de la Renaissance. Enrichi par les extensions plus tardives (bâtiments, jardins et espaces extérieurs XVII/XVIII et XIX<sup>e</sup>), le château de Buoux offre un panorama historique et monumental des plus passionnants qui s'intègre en cohérence parfaite dans le contexte. Dépourvu de témoignages médiévaux, l'ensemble se présente comme une réalisation moderne du XVI<sup>e</sup> siècle, édifiée *ex nihilo* et dans un espace naturel exposé qui le distingue des créations anciennes d'époque féodale, bien représentées par ailleurs en Pays d'Apt. Nul doute que l'ancienne voie permettant de traverser, à partir du vallon de l'Aiguebrun, la montagne du Luberon, mais également l'abondance des sources, furent des facteurs décisifs dans le choix opéré au début du XVI<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Buoux/Pontevès. Ces points constitueront la matière principale à l'occasion des développements attendus dans le cadre des recherches et des analyses historiques et archéologiques.

À ce titre, la réalisation des travaux importants donne l'occasion unique d'appréhender ces problématiques en profitant des interventions réalisées sur le bâti, autant qu'en sous-sol. La réfection des enduits des façades sur cour, la restauration de l'aile XVIII<sup>e</sup>, alliées à la recherche

et la remise en état des systèmes hydrauliques furent par conséquent l'occasion de réaliser une multitude d'observations. À l'heure d'un premier bilan, nous n'hésiterons pas à affirmer que l'apport pour la connaissance est considérable. Avec la mise au jour d'un ensemble défensif totalement inconnu à ce jour et daté de la période XVI/XVII<sup>e</sup> siècle, avec la découverte d'aménagements liés à la collecte des sources et à la circulation des eaux et, enfin, avec une meilleure vision de la chronologie des bâtiments (Fig. 3), le programme de restauration en cours aura eu un effet direct essentiel sur l'état des connaissances, ce qui ne fait qu'ajouter un point très positif à l'action conduite actuellement par le PNRL sur le monument.

## DESCRIPTIONS SYNTHÉTIQUES DES PREMIERS RÉSULTATS

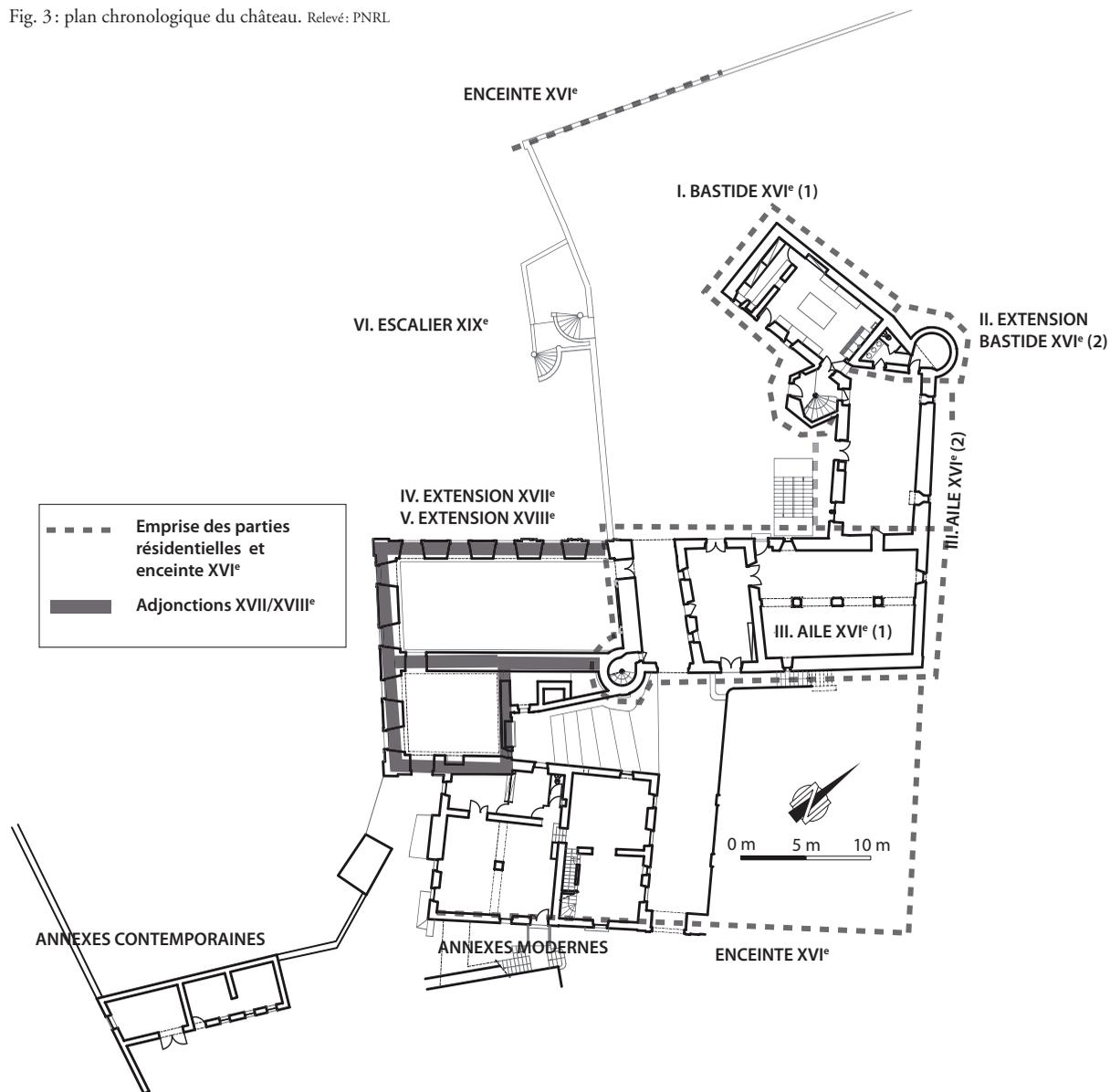
### 1. Les défenses modernes révélées

Deux secteurs sondés ont permis la découverte d'éléments défensifs ayant appartenu aux dispositifs ayant ceinturé le château, ceci avant les grandes transformations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle qui les auront définitivement condamnés. On voit bien se dessiner de cette façon les deux grandes phases d'utilisation du site (fig. 4) : la plus ancienne couvre une période XVI/XVII<sup>e</sup> et illustre l'utilisation du château résidentiel fortifié, la seconde des XVII/XVIII<sup>e</sup> siècles s'étend jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et correspond à l'affirmation de la fonction exclusivement résidentielle largement tournée vers les abords et la création du parc d'agrément (comprenant jardins, terrasses, grand bassin, fontaine et escalier monumental extérieur).

#### 1.1. Le rempart ouest et la tourelle de flanquement

Consécutivement à la découverte en 2013 d'un tracé, situé à l'ouest de la cour actuelle du château, un complément de recherche a permis d'identifier plus clairement un mur de clôture fermant au cours d'une période ancienne l'espace ouvert de circulation. Après analyse et relevé précis, ce tracé a pu être identifié à l'intérieur, et au fond des deux salles (couloir coudé et nymphée) situées sous la cour et intégrées dans un programme tardif (fig. 5a & b). L'adossement de ces espaces mettait en évidence explicitement l'existence d'un état d'utilisation ancien dont nous avons voulu confirmer le statut ainsi que le lien avec le château Renaissance.

Fig. 3: plan chronologique du château. Relevé: PNRL



Une nouvelle recherche entreprise en 2014 a pleinement répondu aux attentes en livrant, dans le prolongement du tracé, les vestiges arasés d'une tourelle associée à un puissant mur qui respecte l'orientation des façades de l'aile occidentale du château XVI<sup>e</sup>. Traditionnellement interprétée, et à juste titre, comme la plus ancienne (il s'agit à l'origine d'une bastide dotée de son bel escalier en vis). D'un diamètre réduit (2,10 m intérieurement, pour une épaisseur de mur de 0,70 m), cette petite construction de flanquement découverte semble avoir été intégrée pour partie seulement à un mur de défense dont elle se déta-

chait à l'extérieur (fig. 6 & 7). Une ouverture, associée à une série de pierres disposées linéairement au fond de la tour, suggère l'existence d'une communication permettant le lien avec la cour. L'étude des niveaux respectifs démontre un décalage de près de 1,50 m nécessitant de descendre à l'intérieur de la tour pour accéder au sol en terre battue confectionné, en profondeur, en porte-à-faux sur les strates calcaires naturelles. L'ensemble des données architecturales permet d'identifier une réalisation du XVI<sup>e</sup> siècle que conforte l'analyse des céramiques communes vernissées extraites des comblements de nivellement fouillés à la base

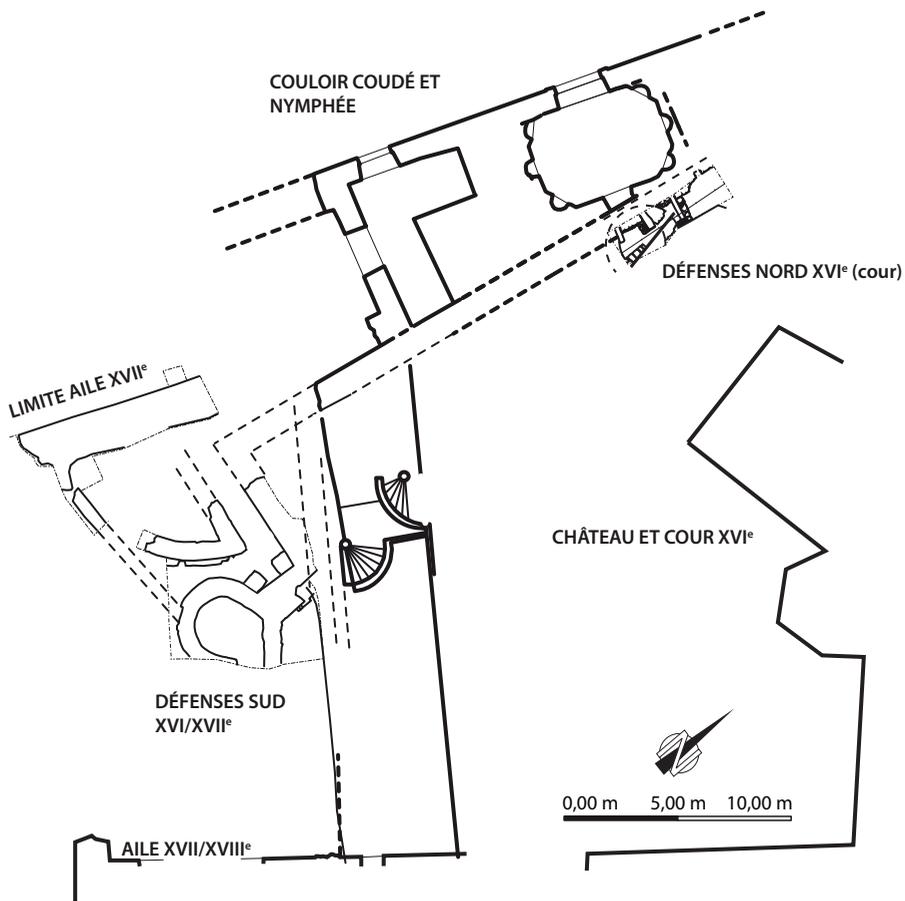


Fig. 4: relevé en plan des défenses et aménagements XVII<sup>e</sup>. Relevé H. Hansen, DAO Ch. Markiewicz



Fig. 5a: le rempart XVI<sup>e</sup> visible dans la niche, au fond du nymphée.



Fig. 5b: le rempart XVI<sup>e</sup> visible au fond du couloir coudé.



Fig. 6: le fond de la tour et le départ présumé de l'escalier.

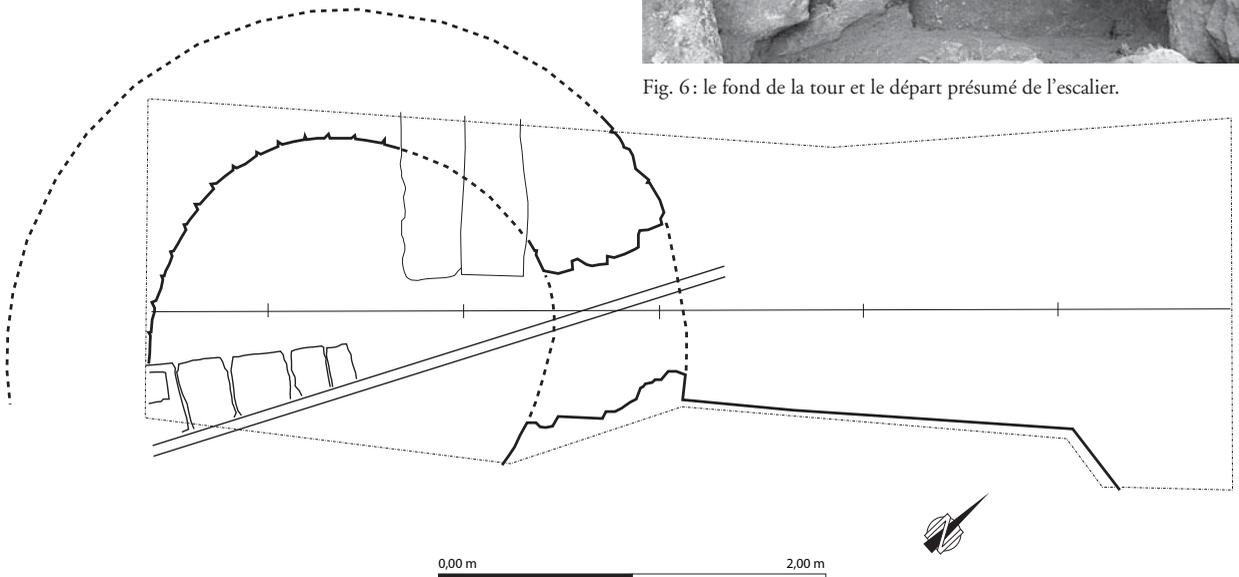


Fig. 7: plan de la tour ronde restituée. Relevé et DAO Ch. Markiewicz



Fig. 8: le tracé du rempart lié à la tourelle.



Fig. 9: la tour remaniée par le rempart au XVI<sup>e</sup>.

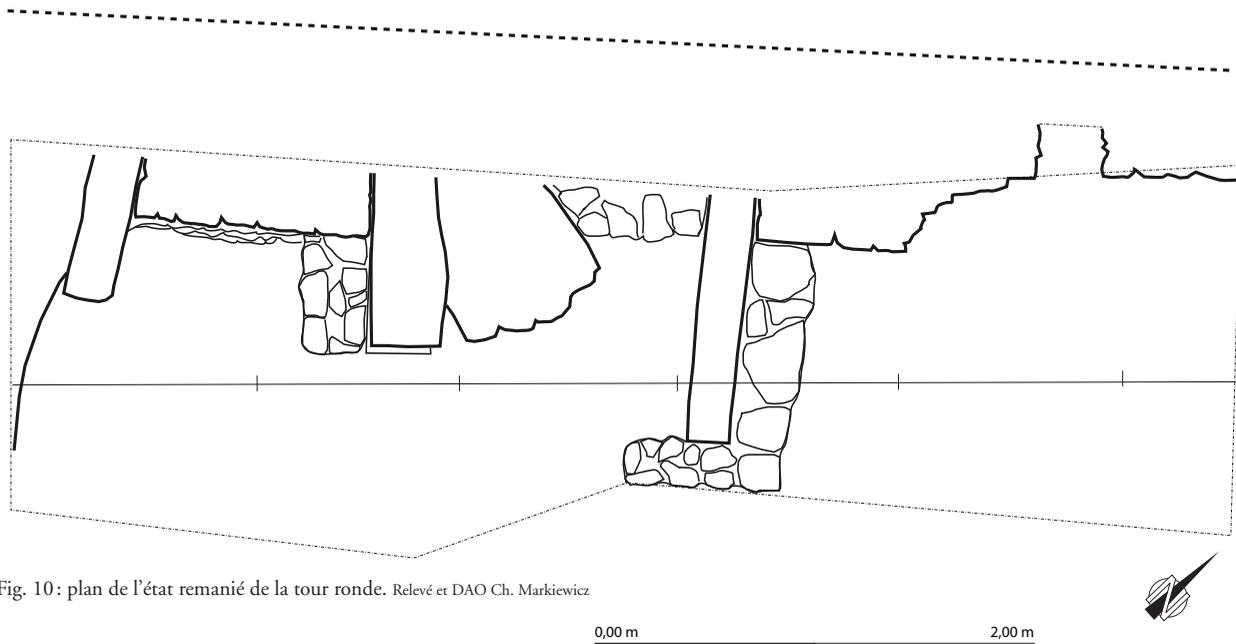


Fig. 10 : plan de l'état remanié de la tour ronde. Relevé et DAO Ch. Markiewicz

de la tour. Lié à cette construction, le mur d'enceinte mis au jour dans le prolongement septentrional, et sur une longueur de 2,50 m (épaisseur 1,00 m), offre un beau chaînage appareillé qui anime le parement de moellons enduits (Fig. 8). L'angle ouvert manifeste clairement la volonté des constructeurs de s'adapter parallèlement au tracé de la façade arrière de la bastide. Enfoui sous les terres rapportées dès le XVII<sup>e</sup> siècle pour niveler l'esplanade arrière (et créer l'escalier à double volée), le tracé n'est plus identifiable dans le contexte actuel ce qui donne plus de valeur encore à la découverte inédite.

## 1.2. La transformation du dispositif

Un laps de temps assez court sépare l'état initial d'une transformation assez radicale. Elle a consisté à doter les défenses d'un nouveau dispositif venant s'appuyer en chemisage au précédent (Fig. 9 & 10). Justifié peut-être par la volonté d'améliorer le système, ou par un mauvais état de conservation lié à la nature instable du substrat (on n'ose proposer par manque d'archives une destruction hypothétique opérée au cours des conflits religieux), un nouvel aménagement est construit en avant et à une distance de 1,30 m seulement du rempart ancien. Ce choix implique, outre un remblaiement important, l'arasement de la tour utilisée partiellement à son extrémité occidentale pour

fonder un nouveau rempart épais de 0,90 m. C'est cette construction qui a été reconnue en 2013 et qui coïncide avec le mur visible à l'intérieur des salles inférieures et qui en limite l'extension en direction de la cour.

Ce nouveau rempart est reconnu sur toute la longueur du sondage et présente une série de longs monolithes régulièrement espacés (entre 1,10 et 1,20 m) : trois exemplaires sont mis au jour ainsi que le négatif d'un quatrième (Fig. 11). D'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m, ces pièces ont fait l'objet d'une attention particulière afin de les renforcer : certaines d'entre elles sont doublées d'un second bloc placé à l'aplomb, et une maçonnerie renforce l'une des faces et se retourne à l'extrémité pour un exemplaire. Une recherche effectuée sur l'un des blocs permet d'apprécier sa longueur à 1,40 m qui est incomplète à l'endroit d'une cassure située à une quarantaine de centimètres seulement du parement externe du rempart. Dans ces conditions, il est permis d'envisager des blocs traversants destinés à supporter initialement un dispositif puissant, de type bretèche, placé en relief à l'extérieur. La correspondance des monolithes avec le niveau de sol repéré à l'intérieur suggère que l'on soit en présence ici d'un dispositif en encorbellement dominant de plusieurs mètres l'espace extérieur. Toutefois les limites du sondage, associées à la contrainte apportée par les salles adossées à l'extérieur, ne permettent pas de

connaître l'emprise totale du dispositif, ni de le rapprocher d'un autre aménagement éventuel (une porte par exemple) qui aurait pu justifier sa création. D'un point de vue chronologique, les céramiques communes extraites des comblements de la tour ancienne permettent de proposer une datation placée entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

### **1.3. Le rempart méridional et une tour en fer à cheval**

Le projet de construction d'une salle placée au pied de l'aile XVIII<sup>e</sup> a donné lieu à un terrassement réalisé sous surveillance archéologique. Cette opération n'est pas achevée à ce jour et nous en livrons les premiers résultats, appelés à connaître des modifications prochaines. Situé en contrebas de la cour, l'espace témoigne de l'existence à cet endroit d'une rupture de niveaux de plusieurs mètres que révèlent également les portes d'accès au soubassement de l'aile (Fig. 12). Le rocher observé dans la cour, lors du creusement de tranchées, indique qu'un mur de soutènement en limitait certainement l'emprise à l'image de la situation actuelle. Le mur actuel, maintes fois remanié, ne conserve plus, semble-t-il, de témoignage de cet état ancien.

C'est sous des recharges datées des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle (riches en fragments de faïence blanche à décor bleu) qu'est apparu un ensemble composé de plusieurs constructions très arasées appartenant à trois étapes différentes d'utilisation (Fig. 4 & 13). De toute évidence un épierrement général a condamné, lors des ultimes réalisations, les parties anciennes attachées aux défenses. Une large semelle de fondation visible sur une quinzaine de mètres désigne, pour sa part, un programme inachevé lié à une extension du château, envisagée dès avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce programme est clairement attesté au niveau du soubassement de l'aile XVIII<sup>e</sup> qui appartient à un état antérieur.

La partie la plus ancienne mise au jour dans ce secteur s'organise à partir d'un mur en baïonnette animé d'une nouvelle tourelle en fer à cheval (Fig. 14 & 15). Cette dernière, de dimensions réduites (longueur intérieure 3,20 m), et aux murs frêles (0,75 m d'épaisseur) livre à nouveau une structure peu massive associée à des murs d'épaisseur différente (de 0,80 à plus de 1,25 m). L'intérieur de la tour livre un comblement daté du début du XVI<sup>e</sup> siècle qui nous renseigne sur la datation et devra faire l'objet d'une étude minutieuse. L'ensemble, développé parallèlement à la cour et en contrebas, semble avoir constitué les premières défenses

extérieures en ménageant un espace intermédiaire de circulation. Malheureusement le tracé des murs est interrompu à chaque extrémité, et ne permettra pas d'étendre les investigations pour avoir une idée plus précise sur l'organisation originelle. Nous proposerons malgré les lacunes de recréer un lien direct avec les aménagements découverts dans la cour et décrits précédemment.

### **1.4. Le renforcement des défenses: la grande tour et le mur de protection**

Une transformation opérée peu de temps après la construction des premières défenses consista à adjoindre une tour plus imposante dont seulement un segment est conservé de nos jours (Fig. 16). D'un diamètre estimé à 8,00 m, cette tour édifiée à proximité de la précédente résulte d'une volonté de renforcer les défenses en adjoignant un dispositif assez sophistiqué et de grande ampleur. La projection numérisée de ces dimensions semble indiquer que cette tour intégrait la jonction des tracés des remparts, occidental et méridional, reconnus dans la cour et aux abords. En créant un espace de circulation réduit entre les deux tours (Fig. 17), le système créé un couloir destiné vraisemblablement à conduire à l'origine vers un passage situé en hauteur et menant à la cour. La probabilité de restituer un passage annexe (ou poterne) entre les deux tours semble être confirmée par la présence de deux banquettes aménagées à l'intérieur de l'espace de circulation et adossé au tracé en baïonnette plus ancien.

Le tracé d'un mur étroit, bâti à l'extérieur des deux tours, achève l'organisation du dispositif. Cette construction, dont il ne subsiste qu'un court segment, se situe à proximité immédiate de la grande tour et paraît avoir constitué une clôture de protection complémentaire (Fig. 18).



Fig. 11 : détail sur les longs blocs du rempart.



Fig. 12 : les vestiges au pied de l'aile XVIII<sup>e</sup> et de son soubassement XVII<sup>e</sup>.



Fig. 13 : vue plongeante sur les défenses XVI<sup>e</sup> sud depuis la cour.



Fig. 14 : vue sur les défenses sud en contrebas de la cour.



Fig. 15 : la tourelle (à gauche sur la vue).



Fig. 16 : le segment conservé de la tour.



Fig. 17: le couloir de circulation entre les deux tours.



Fig. 18: le mur de défense avancée.



Fig. 19: au premier plan, le bassin et l'archéologue-topographe Heike Hansen (ingénieur des recherches au LA3M) effectuant les relevés du site, à l'arrière, le grand escalier classique.



Fig. 20: détail du soubassement (chaînage en attente).



Fig. 21: la semelle de fondation en limite de la zone étudiée.



Fig. 22: les salles créées sous la cour.



Fig. 23 : la partie arrière du château et la partie dégagée du drain.



Fig. 24 : la base de la tour fondée et renforcée par le chemisage.

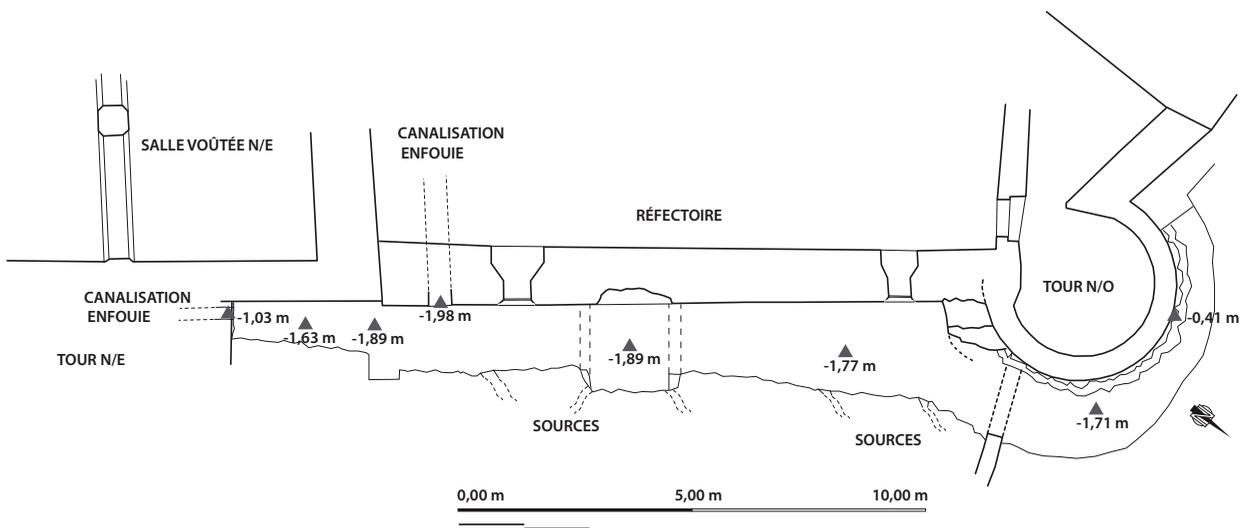


Fig. 25 : relevé en plan du drain. Relevé et DAO Ch. Markiewicz



Fig. 26: la construction voûtée identifiée dans le drain.



Fig. 27: le conduit d'évacuation des eaux de toiture.



Fig. 28: le collecteur principal au fond du drain.



Fig. 29: la canalisation XVI<sup>e</sup> mise au jour dans la cour.



Fig. 30: les deux réseaux de canalisation du passage.



Fig. 31: détail sur la canalisation découverte dans le passage.

## 2. Les grands changements opérés au XVII<sup>e</sup> puis au XVIII<sup>e</sup> siècle

Après la période troublée des conflits religieux, le château connaîtra une évolution marquée par l'abandon de certaines des défenses jugées inutiles. La fonction résidentielle s'imposant définitivement, les seigneurs entament un programme qui ne sera jamais achevé et aboutira au final à l'abandon de l'aile XVIII<sup>e</sup>. L'aménagement des espaces extérieurs entre également dans le processus de transformation : il comprend la réalisation du grand escalier menant aux terrasses inférieures (grand bassin et jardins) (Fig. 19), ainsi que le façonnage de l'aire située derrière le château, en relation avec la construction de l'escalier conduisant à la chapelle.

L'étude de cet ensemble a révélé un état plus ancien qui démontre la volonté de lotir l'ancien espace dédié aux défenses. Dépouillés des matériaux, ces aménagements sont destinés à disparaître totalement à l'occasion de la construction d'un grand volume édifié au sud de la cour. De ce dernier subsistait seulement, pensait-on, le soubassement de l'aile. Construite en moellons cette base se distingue aisément de la surélévation plus tardive traitée en pierre de taille (Fig. 20). En façade, trois arrachements en attente démontrent que le projet visait, initialement, à étendre le volume en recouvrant définitivement l'ancienne zone occupée par les défenses. Ce programme ne fut en réalité jamais réalisé et d'autres aménagements nous en persuadent. Tout d'abord, c'est une semelle de fondation large qui paraît avoir délimité l'emprise de l'extension (Fig. 21). Bâtie à l'ouest de la zone des défenses, elle se prolonge en direction de la cour et de l'ancien rempart qu'une élévation puissante vient chemiser : la correspondance dans les alignements nous indique que la semelle de fondation était destinée à supporter le prolongement du doublage. Cette construction ne sera cependant jamais édifiée et doit être intégrée à un programme plus important. Ce renfort est, en effet, contemporain des deux salles (couloir coudé et espace transformé ultérieurement en nymphée) (Fig. 22). L'ensemble désigne une extension de la cour, en gagnant sur les anciens espaces extérieurs par l'intermédiaire de salles voûtées qui donnent la possibilité d'étendre assez confortablement et de plain-pied le niveau de l'aire ouverte. L'analyse des salles met en évidence deux phases d'utilisation, la création d'un accès direct vers la cour (escalier sous voûte rampante) puis d'un nymphée appartenant aux réalisations ultimes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'organisent à partir, et autour, de l'aile neuve.

La construction de l'aile XVIII<sup>e</sup> marque l'abandon définitif du projet conçu précédemment, qui prévoyait une extension plus importante, consécutivement à la destruction des défenses situées au sud et en contrebas de la cour. Peut-être moins ambitieux en termes d'emprise au sol, le nouveau projet ne le fut cependant pas dans la qualité de l'ensemble. D'apparence austère, le monument est un exemple de rigueur classique et de pureté des formes réduites à la plus grande simplicité.

## 3. La problématique de l'eau au château

Condition majeure pour le choix de l'implantation des hommes, ce facteur fut incontournable lors de l'édification du château au XVI<sup>e</sup> siècle. Placé au creux d'un vallon, le monument s'est trouvé en situation favorable pour la question de l'alimentation en eau. Loin des normes mises au point à l'époque féodale pour la défense des châteaux perchés, le château seigneurial de Buoux s'affirme sans conteste, et prioritairement, comme une demeure résidentielle, dotée il est vrai d'un dispositif de défense à peine dissuasif, presque symbolique. C'est donc le critère de l'eau qui semble avoir dicté en partie le choix d'implantation, rendue favorable également par la proximité du chemin millénaire permettant de quitter le vallon de l'Aiguebrun pour se diriger vers le plateau des Claparèdes puis la cité d'Apt et la vallée du Calavon.

Une simple reconnaissance fournit aux abords du château quantité d'observations permettant de réaliser l'importance et l'abondance de l'eau dans l'organisation : fossés de drainage et d'irrigation, cuves rupestres complètent un dispositif constitué par un ruisseau en partie voûté (la Tèse), ainsi que par un imposant vivier destiné à irriguer les jardins et vergers luxuriants, tels qu'ils sont représentés sur un plan en 1843. Le grand bassin d'apparat relié à une belle fontaine en cascade et au nymphée, symbolise peut-être le mieux cette réalité. À l'intérieur du château, c'est une cuve volumineuse reliée à une fontaine, qui occupe une partie du soubassement de l'aile XVIII<sup>e</sup>. Alimenté en permanence par les écoulements canalisés de longue date, ce point de convergence pose la question délicate de la situation et de l'emplacement des réseaux historiques dont la plupart restent inconnus. En amont, c'est la difficile question de l'alimentation générale des canalisations à partir des sources et écoulements naturels qui crée un souci récurrent.

Par ailleurs, l'état de certaines des façades entachées, doublé de problèmes d'humidité constante dans certaines parties du château, a imposé un important et nécessaire travail de recherche. Avec un double objectif : localiser l'arrivée de sources, puis tenter d'en suivre le cheminement canalisé dans les sous-sols du château.

Les premières investigations se sont naturellement concentrées à l'arrière du château où aboutissent les versants naturels qui remplissent la fonction d'impluvium. Au pied du château, dans ce secteur septentrional, une tranchée longe les façades et a fait l'objet dans les années 1980 d'une première campagne de travaux. Vidée de ses comblements anciens, elle fut transformée en drain après un remplissage de ballast couvrant une canalisation de récupération des eaux. L'efficacité discutable du système après trois décennies d'utilisation a conduit à excaver une nouvelle fois la tranchée sur une partie de sa longueur afin de réaliser les observations archéologiques utiles à la compréhension du système (Fig. 23). Une fois vidée de son comblement rendu inopérant par l'accumulation de limons, la tranchée fournit des observations d'un grand intérêt qui nous renseignent premièrement sur la fonction originelle de la tranchée et sur la chronologie de la construction. Le creusement de la tranchée a résulté de plusieurs nécessités. La première fut de rechercher un contexte géologique favorable en perforant sur une épaisseur importante la surface de safre argileux impropre à la pose des fondations. La seconde est liée à l'exigence de laisser libre l'écoulement des eaux qui s'effectuait en surface, mais également à la base de la couche de safre, et au contact d'une veine calcaire très dure. Ainsi définie, la tranchée tient lieu de drain et a fait l'objet d'une grande attention au moment de la réalisation. Cette fonction expliquera le mode de construction des façades, dépourvue de fondations sur une partie de la longueur de l'aile nord. Seule la partie occidentale, qui compose l'ancienne bastide, possède des fondements massifs qui ont été dégagés, puis consolidés, lors du creusement du drain (Fig. 24). Cette donnée nous informe sur la chronologie des constructions en confirmant l'ancienneté de la bastide. Isolée dans un premier temps, elle s'est vue adjoindre en deux étapes les bâtiments qui constituent les ailes ouest et nord du château Renaissance.

À l'intérieur du drain (qui atteint jusqu'à 3,30 m de hauteur dans sa partie orientale), six points d'arrivée d'eau sont identifiés au printemps (Fig. 25). Quatre d'entre eux sont des résurgences naturelles et sourdent en fond de tranchée

ou dans l'épaisseur safreuse où une construction voûtée marquait l'emplacement d'une sortie importante et occupait toute la largeur de l'espace (Fig. 26). À cet endroit, un conduit, visible à la base de la façade protégeait certainement une canalisation en terre cuite reliée à la toiture de l'aile nord XVI<sup>e</sup> (Fig. 27). À l'extrémité est, et sous la tour rajoutée au XVII<sup>e</sup> siècle, le rocher laisse apparaître une canalisation profonde taillée dans la roche qui alimentait également le drain. Comblée de nos jours, elle provoque des problèmes importants d'humidité dans la salle voûtée de l'aile orientale et sa remise en état est prévue prochainement à l'occasion d'une campagne archéologique qui nécessitera de vider la partie inférieure de la tour.

L'ensemble des écoulements a dû constituer un volume d'eau très important si l'on s'en tient à l'état actuel des réseaux qui débitent au printemps plusieurs mètres-cubes par heure. La totalité des flux se trouvait canalisée par un jeu de pente vers un collecteur principal de 0,50 m x 0,50 m, confectionné au pied de la façade de l'aile nord (Fig. 28). En partie creusée dans la roche dure, une canalisation couverte de dalles de pierre en partie affaissées traverse entièrement l'aile nord. À l'intérieur de la cour, les recherches ont permis de mettre au jour le prolongement de la canalisation en pierre couverte de dalles et entièrement comblée (Fig. 29). Après plusieurs mètres linéaires, le dispositif s'interrompt au niveau d'un tuyau en terre cuite qui témoigne d'une intervention tardive. Ce système a, lui-même, été recoupé et libère anarchiquement les eaux dans l'épaisseur des comblements. Un repiquage a permis de recanaliser les écoulements, dirigés vers l'extérieur de la cour. Les différents sondages ont permis de retrouver, à hauteur du passage cavalier oriental, une partie isolée de l'ancienne canalisation en pierre. À l'intérieur du passage, les travaux de reprise des réseaux enfouis dans ce secteur ont donné l'occasion de retrouver une longueur du tracé de la canalisation rendue ici également totalement inutilisable : la canalisation est réalisée en bloc de pierre évidée et soigneusement imbriqués (Fig. 30 & 31). À cet endroit, un tracé perpendiculaire plus ancien abandonné est identifié : ce réseau orienté vers l'aile orientale du château devait permettre l'écoulement des eaux traversant cette partie du château. Encore active, cette arrivée a également été recanalisée et permet désormais de contrôler la majeure partie des arrivées d'eau. Une campagne prévue à l'automne devra définitivement régler cette question et assurer définitivement un état sanitaire normalisé des maçonneries et enduits.

#### 4. L'analyse des façades sur cour

La réfection partielle des enduits des façades dominant la cour a donné lieu à une expertise générale qui a fourni à nouveau de nombreuses données majeures.

Elle a donné, notamment l'occasion de nous interroger sur les différences de traitement visibles dans les élévations du XVI<sup>e</sup> siècle appartenant au château ancien. L'association des parties enduites ou traitées en pierre de taille désigne en fait des étapes distinctes de constructions. Les premières, bien reconnaissables, sont matérialisées par les parties enduites qui désignent des maçonneries construites en moellons et qu'il était impératif de couvrir d'un revêtement épais. Les hauteurs d'origine sont irrégulièrement conservées : sur un seul niveau vers le nord (Fig. 32) et sur trois niveaux dans la partie sud de la façade orientale (Fig. 33). Aucune baie à croisée n'anime ces parties dont on connaît mal l'état initial. Les élévations en pierre de taille correspondent à des transformations dont les plus anciennes sont datables de la Renaissance, et du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les plus récentes.



Fig. 32 : la façade nord sur cour du château XVI<sup>e</sup>. Photo: PNRL



Fig. 33 : les façades orientales sur cour du château. Photo: PNRL



Fig. 34 : détail sur les décors de faux joints peints.

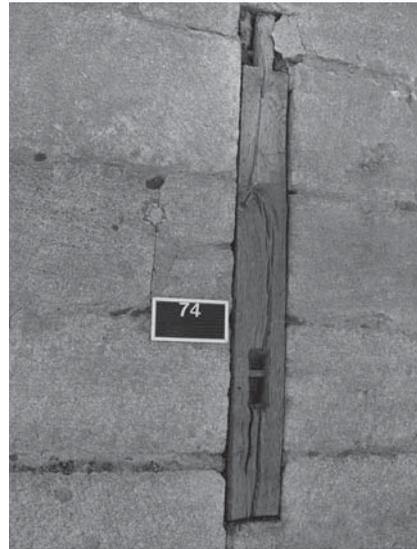


Fig. 35 : les pièces de bois supportant la toiture en débord.



Fig. 36 : fragments de tuiles vernissées du XVI<sup>e</sup> siècle.

Bien qu'ayant disparu, des badigeons couvraient vraisemblablement l'appareil.

Les enduits conservés sont pour la plupart d'origine. Appliqués avec soin, ils s'harmonisent parfaitement avec les ouvertures anciennes situées dans la façade nord. Vers l'est, les quatre croisées placées au contact de l'aile XVIII<sup>e</sup> sont des remaniements et s'inscrivent en ravalement dans le parement. Elles désignent un état de réfection, ou plutôt d'amélioration des élévations dotées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle de nouvelles ouvertures. La perturbation engendrée est clairement identifiable à la surface de l'enduit, d'autant plus que ce dernier était rehaussé de décors peints simulant de faux joints de couleur blanche (Fig. 34). À peine perceptibles dans la façade orientale, ils

sont bien conservés au nord où ils couvrent également les pierres de taille des allèges des baies, sans en respecter par ailleurs les assises.

Au sommet des façades attribuées au XVI<sup>e</sup> siècle subsistent plusieurs fentes hautes et étroites qui indiquent l'emplacement de béquilles en bois supportant le débord de la toiture (Fig. 35) : deux des exemplaires laissent apparaître la pièce de bois ouvragée avec soin, dans laquelle venaient se ficher deux pièces complémentaires. Ces détails sont essentiels pour évaluer la hauteur des façades, préalablement à la surélévation générale réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette phase correspond au niveau de combles, ainsi qu'au crénelage décoratif qui couronnait exclusivement l'ancienne bastide et son escalier en vis.

Ainsi répartis, les couvrements mettaient bien en évidence les grandes parties constitutives du château.

Nous précisons que le travail d'excavation réalisé au nord du château à l'intérieur du drain a permis de réaliser des observations sur les comblements anciens extraits dans les années 1980. Ces vestiges sont conservés en limite de la tranchée et sont constitués de remblais de démolition et de terre. De nombreux fragments de tuiles sont visibles dans ce contexte, mais également des fragments de tuiles plates en écailles. Vernissées sur un revêtement d'engobe, les tuiles multicolores conservent des trous de fixation qui renseignent sur la mise en œuvre des pièces sur la toiture (Fig. 36). Ces éléments viennent enrichir une problématique engendrée par l'étude en cours du Fort de Buoux et qui intéresse les productions de céramique locales confectionnées par les ateliers d'Apt avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous proposerons de voir dans ces éléments d'un grand intérêt, les vestiges des toitures anciennes du château Renaissance. À partir des observations, il est possible d'envisager le comblement du drain au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de la dépose des couvrements nécessitée par le rehaussement général.

## BILAN PROVISOIRE

À la lecture de ce bilan provisoire, on mesure aisément l'intérêt manifeste que constitue le château seigneurial de Buoux. Quelque peu atypique par sa situation exposée et un certain isolement, le monument interpelle également en raison de sa structure et son aspect général qui le font osciller entre la demeure résidentielle et la forteresse sans pour autant parvenir à définir vraiment individuellement chacun des partis architecturaux. Cette situation paradoxale en fait certainement l'originalité et il conviendra d'étudier plus en détail encore l'ensemble pour aboutir à caractériser cet extraordinaire édifice qui semble échapper aux typologies classiques connues. Une nouvelle fois, et

au même titre que les châteaux de Saumane, Villelaure, ou encore Lourmarin, on s'aperçoit qu'une série de monuments reste difficile à définir tant le concept s'affirme comme une originalité. Nés et créés lors des conflits religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, ils proposent des formes originales, ainsi que des choix d'implantation étonnants qui désignent des valeurs nouvelles. Éloignées des règles en vigueur depuis le X<sup>e</sup> siècle qui ont parsemé les hauteurs de forteresses à l'allure de nid d'aigle, ces réalisations caractérisent une nouvelle façon de penser le château qui emprunte à des contrées et des apports nouveaux éloignés, répartis entre l'Italie toscane et l'Île de France ou en Pays de Loire. Ébauchées parfois seulement dans notre région, ces règles, encore imparfaites comme on le voit à Buoux, vont aboutir à une sorte de perfection de style et d'organisation que manifeste, non loin de là, le superbe château de la Tour-d'Aigues. Nous serions tentés de voir dans ce groupe de monuments un ensemble spécifique, mu par une force nouvelle qui révèle des aspects insoupçonnés jusqu'alors. Si au Fort de Buoux, la garnison s'affaire, durant plusieurs décennies du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du siècle suivant, à maintenir les usages défensifs et résidentiels adaptés à une forteresse imprenable par définition, à une courte distance de là s'implante une construction qui s'impose comme une révélation, une création absolue qui propose de mettre un terme aux usages du passé. C'est en cela que la Renaissance en Luberon, telle qu'elle s'appliqua aux grandes demeures seigneuriales, prend et présente un sens inédit qui méritait l'attention des chercheurs et architectes intégrés aux programmes de réhabilitation, ou chargés de leur réalisation. À l'image des châteaux de Villelaure et de Saumane dont les études sont en cours, le château de Buoux détient une part essentielle dans l'évolution du savoir et de la connaissance au sein de problématiques de recherche qui restaient encore à ce jour à formuler. Nous souhaiterons, en guise de conclusion provisoire, que le château de Buoux participe totalement à cet élan, ce dont nous ne doutons pas, à évaluer la prise en compte des différents partenaires investis dans cette bien belle aventure.

## REMERCIEMENTS

À ce stade de l'avancement des travaux de restauration, et avant le redémarrage d'une nouvelle campagne de surveillance et d'étude archéologiques, nous tenions à manifester notre reconnaissance envers les personnes qui permettent la réalisation des sessions. En premier pour leur confiance renouvelée, les responsables du PNRL (son président Jean-Louis Joseph, et son directeur Laurent Le Ny), Serge Marty adjoint à la direction et responsable du service Habitat. Nos remerciements s'adressent également à l'équipe technique du PNRL, et principalement aux architectes (Patrick Cohen, responsable, ainsi que Jérémie Haye et Pierre Prouillac) chargés du suivi des travaux et actifs par leurs interrogations dans les problématiques archéologiques qui les passionnent et nourrissent leur propre réflexion.

Tous nos remerciements s'adressent également aux services de la DRAC qui suivent nos travaux et en permettent également la réalisation (Robert Jourdan, conservateur régional des MH, Xavier Delestre, conservateur régional de l'archéologie, David Lavergne, ingénieur au sein du Service régional de l'archéologie et chargé du département du Vaucluse).

Enfin, un remerciement au personnel œuvrant au château, et dont nous compliquons souvent le travail. Sans oublier, bien évidemment, les entreprises œuvrant à divers titres au programme de restauration, en particulier l'entreprise APF.TP et ses responsables (Ludovic Alessio et Guillaume Rose) personnellement attachés aux découvertes et qui sont des partenaires indispensables et impliqués. Au titre des collaborations, nous signalerons l'aide précieuse apportée par Heike Hansen, archéo-topographe de renom, chercheur associé au LA3M, et qui a dressé le relevé tachéométrique des vestiges.

---

Pour le château, en l'absence de témoignages archéologiques incontestables<sup>1</sup>, la période médiévale constitue à ce jour une réelle énigme que les indices ténus recueillis à l'occasion des dernières investigations auront du mal à résoudre. L'identité même des possesseurs nous est inconnue avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1326<sup>2</sup> que Guillaume de Forcalquier est nommé seigneur des lieux qui intègrent à cette date le château, le village, ainsi que les terres de la Roche d'Espeil. Il nous est impossible en l'état de préciser à quoi correspond la notion de château : s'agit-il d'un édifice situé déjà à l'emplacement qui nous intéresse ici, ou du Fort qui contiendrait le village ?

En 1418, Béranger de Forcalquier fait don de ses biens à Lancelot de Pontevès, marié en première noce à Jeanne d'Agoult. La date de 1418 est essentielle car elle marque le renouveau du territoire, la commune de Buoux étant déclarée déserté à l'occasion d'un recensement (Démians d'Archimbaud, 1981). À la mort de Lancelot, en 1449, ses deux fils, Pierre et Gaspard, sont respectivement seigneur d'Espeil et de Buoux. Le mariage de Gaspard avec Douceline de Bot est une indication importante sur la conservation d'une longue tradition seigneuriale ancrée dans les terres situées au sud de la cité épiscopale<sup>3</sup>. Gaspard de Pontevès, syndic d'Apt et viguier d'Arles mourut vers 1480. Ses fils Guillaume et Balthazar sont coseigneurs de Buoux. N'ayant pas de descendance, c'est Ange, leur frère, qui hérite de la seigneurie en 1511. Il est l'auteur de la précieuse charte des habitants, établie le 18 octobre 1512, et découverte par R. Bruni aux Archives nationales. Ange, gouverneur de Saignon, fut syndic d'Apt et colonel d'infanterie. De son mariage avec Marguerite de Simiane, sont issus Claude et Gabriel gouverneur d'Apt et seigneur de Buoux, qui se distingua au cours des guerres de religion. Gabriel épousa Anne de Sade. C'est en 1540 que Buoux est reconnue officiellement comme commune car elle possède un représentant (un consul-trésorier) qui comparait devant les instances<sup>4</sup>.

Son fils Pompée dit « le Grand » fut un homme de guerre renommé<sup>5</sup>, après sa participation au siège de Ménerbes (1577) et sa prise du Fort de Buoux la même année. Son fils, Ange II, né en 1591, fut colonel d'infanterie et viguier de Marseille en 1621. Louis, né en 1631, fut gouverneur d'Apt et du Fort de Buoux en 1652. Il reçut en 1650, en récompense de ses services, l'érection en marquisat de ses terres de Buoux. Son fils Jean-François-Elzéar, mousquetaire du roi, prit la charge de gouverneur d'Apt (1693) puis devint lieutenant du roi en Provence. À sa mort, en 1725, son testament témoigne de la grande richesse de la seigneurie des Buoux/Pontevès. Cette richesse permettrait d'attribuer la construction de la partie neuve du château à Jean-François-Elzéar. Il eut sept filles et un fils unique Louis-Alexandre, né en 1706, premier consul d'Aix qui s'éteint en 1762. Le dénombrement dressé en 1728 précise parmi les biens la présence de huit bastides et d'un four banal construit dans le village neuf en 1661. Avant cette date, le four se situait à proximité du château dans l'une des bastides dépendantes de la seigneurie.<sup>6</sup>

Louis-Alexandre, marquis de Buoux, comte d'Agoult, baron de Saint-Martin-de-Castillon est le dernier seigneur de la lignée des Buoux/Pontevès. À sa mort le marquisat échoit à la famille de Monspey puis aux Galiffet, originaires du Dauphiné. Etablis au XVII<sup>e</sup> siècle à Aix, les Galiffet possèdent les seigneuries de Martigues et de Berre. L'acquéreur, Alexandre-Jean de Galiffet, lieutenant-général des armées du roi cède en 1787 la seigneurie à son fils Louis-François-Alexandre qui quitta ses terres à la Révolution. Ces dernières comprenaient ¼ du territoire de Buoux, dont le Fort désaffecté ainsi qu'un certain nombre de bastides et dépendances.

En 1793, les biens sont confisqués et vendus comme biens nationaux. Le château est racheté par le général J.-B. Modeste d'Anselme et restera dans cette famille jusqu'en 1946, date à laquelle le château devient propriété de la ville de Cavaillon. C'est en 1986, que le monument est acquis par le PNRL.

1. Les propositions faites par R. Bruni semblent à ce sujet largement infondées à l'appui des dernières découvertes faites sur le site, (Bruni, 2004, p. 106). Elles restituent un bâtiment quadrangulaire irrégulier flanqué de quatre tours.

2. Sauve, 1904, p. 58.

3. Les Bot sont de longue date seigneurs de Saignon, Rocsalrière et Auribeau. De leur lignée sont issus trois évêques qui se succèdent au siège aptésien entre 1275 et 1330.

4. Les dépenses de la commune en 1541 couvrent les frais d'audition des comptes, l'achat d'un coffre pour contenir les archives, ainsi que les cadeaux (de la volaille notamment) offerts au seigneur-marquis et à Madame « au château » (F. Sauve, 1904, p. 60).

5. Il fut gouverneur d'Apt, capitaine des galères (1598), viguier de Marseille (1601). Pompée meurt vers 1605.

6. Actuelle ferme Morard qui possède un bel ensemble inédit, daté des XV/XVI<sup>e</sup> siècles, protégé dans une construction XVII<sup>e</sup>.

## Bibliographie succincte

BRUNI R., 2004. *Buoux, clef du Luberon, Commune de Buoux*, imp. Rimbaud Cavaillon, réédition de la version 1981.

COHEN P. (dir.), HAYE J., VERMOT-GAUCHY L. & PROUILLAC P., 2008. *Le château de Buoux, de la demeure Renaissance au château de l'environnement*, PNRL, Edisud, Aix-en-Provence.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., 1981. *Les Fouilles de Rougiers*, Imprimerie Nationale, Paris, (p. 565).

FIXOT M., 1973-1974. La construction de châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissanne du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, *Archéologie médiévale*. T. III-IV, pp. 245-296.

MARKIEWICZ C., 2013. *Buoux, Château des Buoux/Pontevès dit « de l'environnement », suivi archéologique des travaux et sondages*, Document final de synthèse.

MOIRENC C., 1873. *La Combe de Lourmarin, Etude de stratégie et de fortification*, M. Olive, Marseille.

SAUVE F., 1904. Buoux, Le Vallon de l'Aiguebrun, le village et l'ancien Fort, Saint-Symphorien, *Extraits des Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, F. Seguin imprimeur-éditeur, Avignon.